

 <p>Résidence DRONSART E.H.P.A.D Bouchain</p>	<h2>Conseil de Vie Sociale</h2> <p>Compte rendu</p>	<p>CR-CVS-39</p>
--	---	------------------

<b>Date de réunion</b>	15/06/2021	<b>Lieu de réunion</b>	Salle du Conseil
<b>Début de réunion</b>	14h15	<b>Fin de réunion</b>	15h45

<p><b>Ordre du Jour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Election des nouveaux membres du CVS, élection du/ de la Président(e) du CVS</li> <li>• Point sur la campagne de vaccination</li> <li>• Mise à jour du Plan de reprise de l'activité en EHPAD</li> <li>• Présentation du compte-rendu des commissions animation</li> <li>• Présentation du compte-rendu des commissions menu</li> <li>• Questions diverses</li> </ul>
--

<p><b><u>Date de la prochaine rencontre : Juin 2021</u></b></p>
---

Mme Loquet ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants de leur présence. Cette réunion étant la première des nouveaux représentants des résidents et des représentants des familles, elle invite à un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Le tour de présentation réalisé, Mme Loquet présente le premier point à l'ordre du jour.

### 1. Election des nouveaux membres du CVS, élection du/ de la Président(e) du CVS

Mme Loquet présente les modalités du vote. Celui-ci sera réalisé à bulletin secret. le/ la résident(e) qui recueille le plus de voix est élu(e) Président(e). Le/la second(e) est élu(e) Vice-Président(e).

Mme La Spina, représentante des familles demande comment ont été départagé les représentants titulaires et suppléants.

M. Vanderperre explique que comme pour l'élection du/de la Président(e) du CVS, sont élus représentant(e)s titulaires les 2 candidat(e)s qui ont remportés le plus de voix puis les suppléants les 2 suivant(e)s. En cas d'égalité c'est la personne la plus âgée qui est élue.

Mme Loquet présente ainsi les représentants élus au CVS suite aux élections du 31/05/21 au 06/06/21 :

## Représentants des résidents :

### Titulaires :

Mme Eliane DOUCHET

Mme Colette VILCOT

M. Claude DUPUIS

### Suppléants :

M. Serge PLAGLIAI

Mme Nicole BOULANGER

Mme Marie-Claire HERBIN

## Représentants des familles :

### Titulaires :

M. Arthur CRAS

M. Jean Pierre BLOIS

### Suppléants :

Mme Martine LA SPINA

Mme Edith BRIDELANCE

Seuls les titulaires peuvent se porter candidat à la présidence du CVS.

Après un tour de table des titulaires Mme Eliane DOUCHET, Mme Colette VILCOT, M. Claude DUPUIS se présentent.

Le vote a lieu. M. Dupuis est élu Président du CVS à la majorité des votes avec 10 votes contre 1 blanc. Mme Douchet étant la candidate la plus âgée, elle est élue Vice-Présidente.

## 2. Point sur la campagne de vaccination

Mme Loquet donne la parole à M. Vanderperre pour présenter les chiffres de la vaccination contre la COVID-19.

A ce jour voici les chiffres :

Au 02/06/21	2 doses	1 dose	Pourcentage couverture vaccinale 2 doses	Pourcentage de couverture vaccinale
Résidents EHPAD (99 au 11/06/21)	83 <sup>1</sup>	7	83.8%	90.9%
Agents EHPAD (92 au 01/06/21)	54	13	58.7%	72.8%

<sup>1</sup>90 vaccinés + 3 résidente vaccinée avant d'entrer – (2 départ + 8 décès) = 83

Mmes Douchet et Vilcot demandent s'il est question d'une troisième dose. Mme Loquet répond que cela est une possibilité mais que nous n'avons pas reçu de confirmation à ce jour.

L'assemblée n'ayant pas d'autres question sur ce point Mme Loquet propose de passer au point suivant et invite M. Vanderperre à le présenter.

## 3. Mise à jour du Plan de reprise de l'activité en EHPAD

M. Vanderperre rappelle que cette mise à jour a fait suite aux recommandation du Ministère des solidarités et de la santé dans le document « Allègement post-vaccinal des mesures de protection dans les EHPAD et dans les USLD » - 12/03/2021. Recommandation

rapidement mises en suspend en raison du confinement national puis réappliquées dès le déconfinement.

## Visites des proches

Dans l'EHPAD Dronsart de Bouchain, les visites des proches en chambre sont autorisées pour **deux personnes maximum**, du lundi au dimanche de 13 heures à 17 heures.

M. Blois, représentant des familles, signale avoir été informé que les week-ends étaient réservés aux proches vivant loin.

Mme Loquet confirme que les créneaux du week-end sont réservés préférentiellement aux proches vivant loin ou étant dans l'impossibilité de réserver des créneaux horaires de la semaine ouvrée (du lundi au vendredi).

Mme Herbin demande s'il est possible de recevoir des visiteurs lorsqu'on a pas de lien de parenté.

Mme Loquet confirme cette possibilité.

### Accueil des mineurs :

Les visites des mineurs sont autorisées :

- En chambre pour les résidents *protégés par une vaccination complète ou immunisés par une infection récente*
- Dans les espaces collectifs salon au rez-de chaussée ou salle d'animation pour les résidents *non protégés par une vaccination complète*
- Pour les enfants en capacité de porter un masque visite en chambre
- Pour les enfants qui ne sont pas en capacité de porter un masque visite en salle d'animation

### Après chaque visite :

*Pour les résidents protégés par une vaccination complète ou immunisés par une infection récente (infection survenue dans les 15 jours à 6 mois) : il n'y a ni test à réaliser ni mesure d'isolement à mettre en œuvre après la visite.*

*Pour les résidents non protégés par une vaccination complète : un test RT-PCR doit être réalisé à J4 puis J7 après la visite et une extrême vigilance doit être apportée quant à l'apparition de symptômes chez le résident. Cette mesure n'est pas appliquée à l'EHPAD Dronsart de Bouchain si le visiteur fournit un résultat de test RT-PCR de moins de 72 heures, négatif.*

Mme Bridelance, explique que les familles ne sont pas forcément informées des nouvelles mesures et propose que les mesures soient diffusées via le site internet de l'EHPAD. Mme Loquet demande à M. Vanderperre de transmettre le document à la personne en charge de la vie du site internet.

## Sorties en famille

S'il n'y a pas de confinement local, les sorties en famille sont possibles en rappelant le risque de contamination important dans les foyers familiaux et la nécessité de respecter les gestes barrières. Toute sortie doit faire l'objet d'une demande adressée à la direction.

Pour les résidents protégés par une vaccination complète ou immunisés par une infection récente (*infection survenue dans les 15 jours à 6 mois*) : il n'y a pas lieu de procéder à un test RT-PCR au retour sauf en cas de contact à risque avéré. Dans ce cas, un isolement de 7 jours est à respecter et un test RT-PCR à réaliser (J4 et J7 après le retour)

*Pour les résidents non protégés par une vaccination complète* : le médecin coordonnateur et l'encadrement doivent apprécier au cas par cas la balance bénéfiques/risques en fonction de la circulation virale et de la situation du résident. Si la sortie est autorisée, il y a lieu d'informer le résident et ses proches des risques encourus et de la nécessité de respecter strictement les mesures barrières. Au retour, le résident devra bénéficier d'un test RT-PCR à J4 puis J7 et rester confiné en chambre pendant 7 jours (pas d'activités ni de repas collectifs).

## **Sorties en autonomie**

S'il n'y a pas de confinement local, les sorties sont possibles. Les résidents devront eux informer l'infirmière en poste et remplir le registre des entrées et sorties situé sur le guichet de l'accueil.

Le résident devra signaler son retour au sein de l'EHPAD et un geste d'hygiène des mains sera alors réalisé.

Les résidents non vaccinés se verront proposer un test RT-PCR à J4 et J7 après la sortie et une attention particulière sera portée à l'apparition de symptômes. La surveillance biquotidienne de la température sera en particulier mise en place pendant 7 jours.

Mme La Spina demande s'il est possible d'accompagner son proche pour une promenade extérieure aux abords de l'EHPAD. Mme Loquet confirme cette possibilité et ajoute que l'EHPAD fournit les EPI nécessaires (masques) et le fauteuil roulant si nécessaire. Il convient de prévenir lors de la prise de rendez-vous afin que tout soit prêt lors de l'arrivée du/des proche(s) pour la visite.

M. Blois demande s'il s'agit bien là des consignes de l'ARS. Mme Loquet confirme qu'il s'agit des consignes de l'ARS et du Centre Hospitalier de Saint Amand-les-eaux avec lequel nous sommes en direction commune.

M. Cras, représentant des familles, demande si en cas de 3<sup>e</sup> dose il s'agira bien du Pfizer. Mme Loquet répond qu'à l'heure d'aujourd'hui.

### **4. Présentation du compte-rendu des commissions animation**

Mme Delfolie explique que la commission animation s'est déroulée en plusieurs temps au vu du protocole sanitaire en vigueur.

Chaque réunion de la commission a débuté par le rappel de ses objectifs.

Chaque réunion s'est déroulée comme suit :

- Rétrospective des événements 3 derniers mois

Les résidents ont souligné le fait qu'ils ont été sensibles à l'hommage à Edith, organisé avec l'équipe de l'aumônerie. Bernadette, Marie Claire, Claude, Serge évoquent le fait qu'ils ont pu lui dire au revoir.

A l'occasion de la journée mondiale de l'hygiène des mains, les résidents ont apprécié l'échange avec l'infirmière. Ils ont compris l'importance de ce geste. Ils ont également apprécié le quiz proposé sur ce thème.

Les résidents ont mis en valeur la journée électorale pour le CVS. Ils ont apprécié la campagne et cette journée. Ils remercient l'équipe pour l'organisation et notamment Déborah pour la bonne préparation de la campagne.

- Evaluer la satisfaction des résidents sur les animations

Entre-autres les résidents soulignent :

La reprise de la gym douce a été fortement appréciée par les résidents et souhaitent le planifier une fois par semaine.

L'atelier couture et tricot est fortement attendu chaque jeudi, cependant Mme Herbin demande s'il serait possible de prévoir une formation pour l'utilisation de la machine.

- Désirs des résidents et souhait des animations à venir

Les résidents sont unanimes sur le fait qu'ils veulent faire :

- Des sorties extérieures,
- Des balades,
- Des journées à la mer,
- Des journées pêche,
- Aller au Bowling
- Organiser des piques-niques
- Faire un mini-golf.

- Les nouveaux résidents arrivés à l'EHPAD sur le trimestre

La présentation des nouveaux résidents à leur voisinage est dans un premier temps réalisé par visio, puis à l'issue du confinement en chambre de 7 jours lors d'une réunion de quartier.

Mme Loquet remercie chaleureusement les services de la Mairie qui répondent toujours présent lorsque nous sollicitons leur aide que ce soit par le prêt de chalets en bois ou barbecue par exemple.

Mme La Spina demande comment est enregistré la participation des résidents aux activités et s'il est possible d'en informer les familles. Mme Loquet répond que l'ensemble des participations sont enregistrées dans le logiciel de soins et nombre d'activités sont communiqués via le Facebook de l'EHPAD. Elle ajoute que s'il ne nous est pas possible d'informer systématiquement les familles, l'infirmière, la secrétaire médicale ou encore l'animatrice peut d'un simple clic accéder à cette information et réaliser un bilan de la semaine.

Mme Herbin demande quand sera-t-il possible de reprendre la messe avec l'intervention de la bénévoles. Mme Loquet répond que si nous n'avons pas encore la possibilité de la faire nous pouvons d'ores et déjà y réfléchir pour une mise en place facilitée dès que cela sera possible.

Mme Bridelance félicite l'ensemble de l'équipe d'animation pour son travail et la diversité des animations proposées.

M. Vanderperre informe les membres du CVS que depuis les dernières recommandations il est désormais possible de réunir tous les résidents d'un même quartier d'hébergement et non plus par demi-groupe comme c'était le cas jusqu'alors. Cela vaut pour les animations ou au restaurant.

Les membres n'ayant plus de remarques Mme Loquet invite M. Vanderperre, en l'absence de Mme Regnietz, à présenter la commission menu.

## 5. Présentation du compte-rendu des commissions menu

En raison de la crise sanitaire et dans le respect des recommandations, la commission menu a été réalisée par quartier d'hébergement.

Les résidents ont demandé que les sauces soient mises à part pour permettre de saucer à sa convenance que ce soit pour les viandes ou pour les salades. Des poireaux en sauce plutôt que des concombres et des artichaut seraient appréciés.

L'équipe de cuisine propose, comme cela a été le cas pour la soupe au lard, de réaliser une activité dans le quartier d'hébergement pour les résidents qui souhaitent des artichauts. En effet ce plat ne peut être réalisé en collectivité mais une réponse individualisée par quartier. Si cela fait des émules la réponse pourra être développée dans d'autres quartiers en fonction des demandes.

Les résidents soulignent d'ailleurs avoir particulièrement apprécié la soupe au lard proposée un dimanche au PASA. Ils adorent les pizzas maison proposées le soir ainsi que les moules.

Mme Loquet souligne que là est tout le confort d'avoir une cuisine sur site et non pas une cuisine centrale qui livre les plats. En effet l'équipe se montre réactive et s'adapte aux envies des résidents et aussi à la période. Par exemple en cette période de vague de chaleur, les plats ont été revisités pour être servis froids et une commande de glace a permis d'en proposer aux goûters.

Toutefois la soupe au potiron n'a pas été un succès les résidents préfèrent la soupe aux asperges. La viande de bœuf est trop dure à manger pour eux. Mme Loquet signale alors qu'il est vrai que nous sommes dépendant de la qualité de la viande livrée car à d'autres moment les rôtis de bœuf bien tendre remportent un franc succès.

Mme Douchet demande quand les résidents pourront-ils de nouveau réaliser les toasts le samedi pour le dimanche. Mme Loquet répond qu'en raison de la crise sanitaire cette activité a dû cesser et qu'elle reprendra dès que cela nous sera permis.

Mme Vilcot souligne la satisfaction des résidents quant à la qualité de la restauration.

## 6. Questions diverses

Mme Loquet informe les membres de la parution d'un appel à projets de la CARSAT concernant des vacances. Celles-ci seraient financées à 50% sous conditions de respect de critères qu'il nous faut encore approfondir. Il s'agit de vacances entre agents et résidents mais aussi d'aidants et résidents. Une solution mixte serait très intéressante. Mme Loquet propose qu'après lecture approfondie une information soit faite aux familles. Les membres du CVS en sont d'accord.

M. Cras met en évidence la méconnaissance des autres quartiers par les familles qui comme lui ont connu l'EHPAD uniquement en période de crise sanitaire. Mme Loquet répond que dans le respect des recommandations les quartiers d'hébergement sont encore distincts les uns des autres dans leur fonctionnement. Elle rappelle qu'en période « normale » les festivités collectives sont nombreuses et permettent de rencontrer résidents et familles : tels les fêtes de fin d'année et la fête de Noël, la fête du personnel, la fête des voisins, etc.

M. Blois explique que lorsqu'une famille a son parent qui présente des problèmes de mémoire il est difficile d'avoir le suivi médical en le lui demandant. Mme Loquet rappelle qu'il ne faut pas hésiter à demander aux IDE car comme pour le bilan des animations, si elles ne peuvent appeler toutes les familles, elles répondent volontiers aux sollicitations.

Mme La Spina demande si les points réguliers, tous les 6 mois vont reprendre. Mme Loquet répond que si la crise a quelque peu perturbé la réalisation et le suivi des projets de vie individualisés ceux-ci vont reprendre.

Mme Bridelance met en exergue que les choses semblent aller « dans le bon sens », à savoir un allègement. Si une entrée en période de COVID est difficile l'adaptation est facilitée par le travail de tous. Par exemple une difficulté au niveau du suivi du linge a été signalée et qui a trouvé réponse dans la création d'un récépissé de dépôt de linge nouveau garantissant un suivi. M. Vanderperre souligne que cela a d'ailleurs été l'une des missions de la stagiaire qualité qui a récemment terminé son stage.

Mme La Spina ajoute que pour le matériel en chambre, par exemple lorsque les armoires coïncent il convient de réaliser une demande. Les interventions se font au coup par coup. Mme Loquet répond que le bâtiment a désormais plus de 5 ans et que la direction a pour projet de réaliser un contrat de maintenance multi-technique afin de professionnaliser le suivi et la maintenance bâtementaire rendue très complexe par sa technicité.

L'ordre du jour est épuisé et les membres n'ayant plus de remarque, le Président clôture à 15h45.

ETAIENT PRESENTS	
Nom	Fonction
• Mme Eliane DOUCHET	• Représentante des résidents
• Mme Colette VILCOT	• Représentante des résidents
• M. Claude DUPUIS	• Représentant des résidents
• M. Serge PLAGLIAI	• Représentant des résidents
• Mme Nicole BOULANGER	• Représentante des résidents
• Mme Marie-Claire HERBIN	• Représentante des résidents
• Mme Martine LA SPINA	• Représentante des familles
• Mme Edith BRIDELANCE	• Représentante des familles
• M. Arthur CRAS	• Représentant des familles
• M. Jean Pierre BLOIS	• Représentant des familles
• Mme SALADIN Colette	• Adjointe au Maire
• Mme LOQUET Nathalie	• Attachée d'administration
• Mme BODA Nadine	• Représentante du personnel
• M. VANDERPERRE Aaron	• Psychologue coordinateur
• Mme DELFOLIE Fanny	• Animatrice
EXCUSES	
• M. THUMERELLE Michel	• Directeur
• Dr LE VIGOUROUX Yann	• Médecin coordonnateur
• Mme BOILEUX Nathalie	• Conseillère municipale

Rédacteur(s)
M. VANDERPERRE Aaron

Le Président du CVS,  
M. Claude DUPUIS

*Dupuis Claude*

Le Directeur,  
M. Michel THUMERELLE

*Nathalie Loquet*

EHAD DROUSART  
Le Directeur  
Pour le Directeur  
Nathalie LOQUET  
Attachée d'administration